



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

CAP CONSTRUCTEUR BOIS

INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP
Code RNCP : 471

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

Le charpentier conçoit, fabrique et pose des charpentes et ossatures en bois qui servent de structures à des maisons et autres constructions. C'est un métier à forte tradition qui se modernise et recrute des jeunes qualifiés.

1. Activités visées

Le titulaire du CAP constructeur bois occupe des emplois relatifs aux activités de construction ou de réhabilitation de structures et d'ossatures en bois et matériaux dérivés. A partir d'éléments fabriqués et en partie assemblés en atelier, il réalise tout ou partie d'édifices tels que maisons d'habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels et locaux recevant du public (écoles, lieux destinés aux activités sportives, de spectacle...)

2. Compétences attestées

Analyse d'une situation professionnelle :

- Identifier et décoder des documents techniques
- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Interpréter une solution technique
- Établir les quantitatifs de matériaux et composants
- Compléter les modes opératoires de fabrication et levage
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail
- Gérer l'environnement de chantier

Réalisation d'un ouvrage de construction bois :

- Rendre compte d'une activité
- Traduire graphiquement une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail d'atelier et/ou chantier
- Vérifier la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages
- Conduire les opérations d'usinage et de taillage
- Conduire les opérations de préfabrication de composants
- Conditionner, stocker, charger, décharger les ouvrages
- Implanter, répartir, approvisionner sur chantier
- Lever les éléments de structure et d'ossature bois
- Mettre en œuvre les produits d'isolation et d'étanchéité
- Installer les menuiseries extérieures et les fermetures
- Poser les revêtements et parements en bois et dérivés
- Assurer la maintenance des matériels et des outillages


INFORMATIONS
SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)


DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/10/2021



Fabrication d'un ouvrage spécifique :

- Installer et mettre en sécurité son poste de travail d'atelier et/ou chantier
- Vérifier la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.